



## Procès-verbal

### 5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 13 mai 2026, à 19h00  
Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

### Présences

#### Membres avec droit de vote :

■ Mme Amélie Laliberté	Présidente
■ M. Arnaud Desbiens	Vice-président
■ M. Pierre Samson	Trésorier
■ M. Martin Boucher	Secrétaire
■ M. Bernard Drouin	Administrateur
■ Mme Célia Forget	Administratrice
■ M. Louis Alexandre	Administrateur
■ M. Pierre Pelletier	Administrateur

### Absences

■ Mme Marianne White	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
■ Mme Nadia Aubin-Horth	Administratrice
■ M. Mario Léonard	Administrateur

### Autres présences

■ M. Gabriel Dusablon	Conseiller, district du Plateau
■ M. Jean-Luc Lavoie	Conseiller, district Pointe-de-Sainte-Foy
■ Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, VQ
■ Mme Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
■ Mme Éliana Vivero	Conseillère en urbanisme, VQ
■ M. Olivier St-Laurent	Conseiller en développement, VQ

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 16 personnes participent à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 5<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 13 mai 2026, à 19 h

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Robebelle, salle 121

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Assemblée publique de consultation portant sur des modifications réglementaires pour un projet résidentiel au 3500, boulevard Neilson	19 h 04
4.	Adoption des procès-verbaux des assemblées du 11 mars et du 8 avril	20 h
5.	Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 05
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 20
7.	Suivi des dossiers et affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Modifier la priorité de déneigement des trottoirs de l'avenue Jean-De-Quen (suivi de résolution)</li> <li>■ Considérer le quadrilatère Hochelaga-Valmont-Jean-de Quen-Lavigerie comme une zone de circulation apaisée (suivi de résolution)</li> <li>■ Programme de mobilisation à la sécurité routière : activités à venir</li> <li>■ Balade des éluEs du 30 mai</li> <li>■ Invitation kiosque fête du Québec SLF</li> </ul>	20 h 35
8.	Affaires internes <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Proposition de conférence en juin</li> </ul>	21 h 10
9.	Correspondance et trésorerie <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Correspondance</li> <li>■ Trésorerie</li> </ul>	21 h 15
10.	Divers	21 h 20
11.	Fin de l'assemblée	21 h 20



## 1. Ouverture de l'assemblée

Arnaud Desbiens ouvre l'assemblée à 19 h 08 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Arnaud Desbiens fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.  
Il n'y en a pas.

### Résolution CQSL-26-CA-38

Sur proposition de Pierre Pelletier, appuyée par Martin Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Assemblée publique de consultation portant sur des modifications réglementaires pour un projet résidentiel au 3500, boulevard Neilson

Les personnes représentant le requérant présentent brièvement le projet résidentiel. Par la suite, les personnes-ressources de la Ville présentent le projet de modification réglementaire, soit le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 33003Ha et 33008Hb, R.C.A.3V.Q. 411. La présentation est [disponible en ligne](#).

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Une période de questions et commentaires s'ensuit. Le contenu se trouve dans le rapport de la consultation publique (en annexe). À la suite des échanges, le conseil de quartier procède au vote.

### Résolution CQSL-26-CA-39

À majorité, le conseil de quartier de Saint-Louis recommande au conseil municipal d'adopter le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-*



*Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 33003Ha et 33008Hb, R.C.A.3V.Q. 411 à condition que la Ville s'entende avec le promoteur sur des façons de réduire les impacts du projet sur l'intimité des résidences voisines.*

*Adoptée à la majorité*

#### **4. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 11 mars et du 8 avril**

Arnaud Desbiens demande s'il y a des modifications à apporter à ces procès-verbaux.

##### **RÉSOLUTION CQSL-26-CA-40**

Sur proposition d'Amélie Laliberté appuyée par Louis Alexandre, il est résolu d'adopter les procès-verbaux du 11 mars et du 8 avril 2026.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **5. Période d'information des membres du conseil municipal**

Gabriel Dusablon apporte quelques points d'information :

- À l'intersection du marché Ste-Foy et de la rue Rolland-Beaudin, des arrêts toutes directions et des traverses piétonnes seront installés.
- Il y a eu consultation publique sur le projet de réfection du parc Saint-Denis ; la piscine demeurera en place.
- Le conseiller a demandé à la Ville un suivi sur le terrain où aboutit la piste cyclable de Lavigerie.
- Il précise que les saillies de trottoir sont des installations posées sur les rues qui accueillent du stationnement sur rue (pour permettre une traversée plus sécuritaire des piétons et faire ralentir les automobilistes). Les analyses sur la rue Montreuil ne démontrent pas qu'il y a suffisamment de stationnement sur rue actuellement pour installer des saillies.
- À la fin mai, il y aura des consultations publiques avec les entreprises agroalimentaires de la Ville (production d'aliments, banques alimentaires, marchés, etc.) dans le cadre de la nouvelle Vision de l'agroalimentaire de la Ville.
- Les parcs conviviaux reviendront à partir du 15 mai.

Jean-Luc Lavoie présente à son tour quelques points d'information :



- Les deux nouvelles stations à Vélo dans le quartier Ste-Ursule connaissent déjà un bon succès.
- Il a fait la demande pour que des bancs et des tables soient ajoutés au parc Raymond-de-Rosa.
- Les travaux pour le tramway du côté de Pie-XII et Quatre-Bourgeois vont bon train.
- Il a demandé qu'on revoie l'accès aux autobus pour les personnes à mobilité réduite à la jonction des quartiers.
- Le trajet de l'autobus 12 été modifié pour passer plus proche des points d'entrée du CHUL.

Bernard Drouin fait part qu'il a reçu plusieurs critiques au sujet du trajet 805, de la sortie du boulevard Laurier jusqu'à la route de l'Église. Gabriel Dusablon fera un suivi au sujet des voies réservées et de la synchronisation des feux.

Pierre Pelletier suggère que les autobus du 105 alternent entre un passage par Neilson et Hochelaga et par le chemin St-Louis pour circuler dans Saint-Louis-de-France.

Célia Forget s'inquiète de la modification prochaine du trajet 12, puisqu'elle a vu plusieurs personnes à mobilité réduite qui embarquent sur l'actuel tracé. Jean-Luc Lavoie répond que la Ville et le RTC travaillent toujours à paramétrer et améliorer la circulation en autobus autour des chantiers et il invite les membres à appeler au RTC ou au 311 pour documenter ce qui se passe sur le terrain.

## **6. Période de questions et commentaires du public**

Il n'y a pas d'intervention.

## **7. Suivi des dossiers et affaires nouvelles**

### **7.1 Modifier la priorité de déneigement des trottoirs de l'avenue Jean-De-Quen (suivi de résolution)**

Amélie Laliberté fait lecture de la réponse de la Ville :

*L'analyse de la demande a été faite par la division du développement social du service des Loisirs et certaines modifications seront apportées au grattage des trottoirs du secteur. Le trottoir de la rue Jean-De-Quen entre Laurier et Lapointe, la rue Lapointe entre Jean-De-Quen et Sauvé et sur la rue Sauvé*



entre Lapointe et Laurier. Pour ces trois sections de trottoirs, le niveau de service sera ajusté vers le niveau 1.

Bernard Drouin suggère que les budgets de déneigement alloués à la rue Wolfe, qui n'a pas d'école pour le moment, soient déplacés vers l'avenue Jean-de-Quen.

## 7.2 Considérer le quadrilatère Hochelaga-Valmont-Jean-de Quen-Lavigerie comme une zone de circulation apaisée (suivi de résolution)

Amélie Laliberté fait lecture de la réponse de la Ville :

*Bonjour, nous allons effectivement ajouter une zone apaisée, basée sur le secteur général proposé par le CQ. Nous tenons cependant à modérer les attentes, car dans la mesure où on doit maintenir le plein accès au CHUL depuis toutes les directions possible, et dans la mesure où on ne peut pas interdire les manœuvres de virages "excepté résidents", les options d'aménagement vont demeurer relativement limitées, mais le tout sera néanmoins analysé au fur et à mesure du déploiement des chantiers et entraves du tramway.*

## 7.3 Programme de mobilisation à la sécurité routière : activités à venir

Amélie Laliberté fait part que les élèves des écoles Cœur-Vaillant et Saint-Louis-de-France recevront la visite de l'organisme *Embarquez* dans le cadre du projet de sécurité routière.

Amélie Laliberté a reçu une demande d'un citoyen pour une affiche «silhouette», mais le budget est déjà écoulé.

## 7.4 Balade des éluEs du 30 mai

Amélie Laliberté invite l'assemblée à participer en grand nombre à l'activité de la balade des élu(e)s pour découvrir le quartier à vélo.

## 7.5 Invitation kiosque fête du Québec SLF



Amélie Laliberté mentionne que le Conseil a reçu une invitation pour tenir un kiosque lors de la Fête de quartier le 24 juin prochain. Arnaud Desbiens et Pierre Samson se proposent pour y aller.

## 8. Affaires internes

### Proposition de conférence en juin

Amélie Laliberté mentionne que le Conseil s'est fait offrir une conférence de l'organisme *Vivre en Ville* pour mieux comprendre les enjeux de milieu de vie dans le quartier. Le conseil en discute et opte pour une conférence de 30 minutes.

Amélie Laliberté lance l'idée d'une courte conférence de l'organisme *Carrefour d'action territoriale - espace citoyen* en septembre.

## 9. Correspondance et trésorerie

### 9.1 Correspondance

Amélie Laliberté mentionne que le Conseil a reçu une invitation à participer à la Nuit des sans-abris dans l'ouest de la Ville.

Louis Alexandre partage qu'il a reçu une réponse du député Pascal Paradis au sujet du bruit autoroutier et qu'une rencontre est bientôt prévue.

Amélie Laliberté fait part que l'IRD PQ est d'accord pour la tenue d'activités sur son site, en autant que le Conseil bénéficie d'une assurance. Éloïse Gaudreau a contacté les services de loisir et de foresterie de la Ville pour connaître les activités qu'il serait possible de faire. Les assurances du Conseil couvrent la tenue des activités régulières du quartier (réunions, stand lors des fêtes, etc.), mais pas celles en plein air, pour lesquelles un avenant serait nécessaire.

### 9.2 Trésorerie

Pierre Samson informe que le solde du compte est de 8 653,10 \$.

### RÉSOLUTION CQSL-26-CA-41

Sur proposition d'Arnaud Desbiens, appuyée par Pierre Pelletier, il est résolu de verser 135 \$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.



*Adoptée à l'unanimité*

## **10. Divers**

### Table de concertation

Pierre Samson a partagé aux membres les démarches entamées par quelques administrateurs de conseils de quartier pour démarrer une table de concertation afin de partager leurs priorités pour le transport en commun. Une rencontre a eu lieu la veille avec le président du RTC. Les membres du Conseil font part que l'une des préoccupations du quartier serait de mieux desservir l'axe nord-sud de Sainte-Foy et de parfaire les dessertes qui rejoignent le trajet du tramway.

### Agrandissement du bâtiment de la rue Laforest

Célia Forget partage aux membres une photo de l'agrandissement actuel du bâtiment qui avait fait l'objet d'une consultation publique au Conseil par le passé.

### Invitation

Célia Forget invite les membres à un événement sur le vivre-ensemble qui se tiendra les 15-16-17 juin prochain.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 50.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par Amélie Laliberté et Martin Boucher.

---

Amélie Laliberté, présidente

---

Martin Boucher, secrétaire